

NATURE

Insectes régionalement menacés

L'urgence d'une protection réglementée



*: Appellation d'Origine Protégée

La situation des insectes en région, parfois au bord de l'extinction locale mais sans aucun secours, illustre un besoin urgent de considérer l'échelon régional pour la protection des espèces.

■ De quelle manière les insectes sont-ils protégés chez nous ?

En matière de protection des espèces, la France applique une législation a minima en s'ap-

puyant sur des textes internationaux : convention de Washington portant sur le commerce des espèces sauvages, convention de Berne et Directive européenne Habitats visant à préserver les espèces et leurs milieux. La loi sur la protection de la nature du 10 juillet 1976 constitue la base de notre cadre juridique national. S'il existe bien un arrêté fixant la liste des insectes protégés sur le territoire français, il n'en est pas de même régionalement.

■ Qu'est-ce qui explique cette absence de protection régionale ?

Dans les années 1990, une liste des insectes protégés a été établie uniquement pour la région Île-de-France, mais elle manquait de pertinence. À l'époque, la quantité de données était insuffisante et un seul avis d'expert avait été pris en compte par **groupe taxonomique**. De plus, la distinction entre rareté et niveau de menace n'était pas analysée

aussi finement qu'aujourd'hui. C'est ainsi que des espèces ont été protégées car jugées rares alors qu'elles étaient en cours d'installation, notamment du fait du changement climatique. Elles sont devenues répandues par la suite, rendant l'application de l'arrêté problématique. Cette mauvaise expérience a représenté un frein pour la création d'autres listes d'espèces protégées régionales.

Actuellement, la situation n'évolue plus par manque de volonté politique. Cet immobilisme néglige des pans entiers de biodiversité en danger. Pourtant, la protection des insectes est très complémentaire de celle des plantes car la présence de ces animaux est souvent liée à la structure des paysages. Un ensemble prairial exceptionnel mais dépourvu de fleurs protégées peut aujourd'hui faire l'objet d'un aménagement destructeur, ce qui n'aurait pas été le cas si le papillon régionalement menacé qu'il abrite avait été protégé.

■ Pourquoi l'échelon régional est-il important ?

L'UICN a mis au point une méthodologie rigoureuse pour concevoir des listes rouges d'espèces menacées, qui s'applique à plusieurs échelles : celle du monde, d'un continent, d'un état et d'une région. Il est nécessaire de considérer tous les niveaux, y compris le régional, car la situation peut différer.

Une espèce nationalement peu menacée peut régionalement se trouver dans une situation critique. Or une population localement isolée est précieuse, notamment parce qu'elle peut donner lieu à l'apparition de nouvelles espèces, résultat d'une distinction génétique. On s'aperçoit aussi qu'une véritable responsabilité peut incomber à un territoire vis-à-vis d'une espèce. Si tel insecte est présent en Bourgogne Franche-Comté, mais qu'il a disparu partout ailleurs, la région hérite d'un devoir de protection.

PAROLES D'EXPERT

« Grâce à la mobilisation des naturalistes, nous disposons désormais de bases de données fournies sur lesquelles fonder nos choix. À partir des listes rouges, il s'agit d'évaluer quels sont les insectes les plus en danger qui pourraient localement bénéficier d'un statut de protection. Le sténobothre nain, un criquet en voie d'extinction en Franche-Comté, qui se rencontre parfois dans des zones à bâtir, ne



trouvera son salut que par son classement régional. Figurer sur une liste réglementaire des espèces menacées est le seul moyen de questionner la pertinence d'un projet au regard des destructions qu'il va provoquer, avec, en regard, la fameuse séquence "Éviter, réduire, compenser". »

François DEHONDT
Naturaliste

PARTENARIAT

Cette page est réalisée en partenariat avec l'association fédératrice Bourgogne Franche-Comté Nature, association rassemblant 24 structures ayant trait à la biodiversité. Une coopération nécessaire afin de mieux « transmettre pour préserver ».

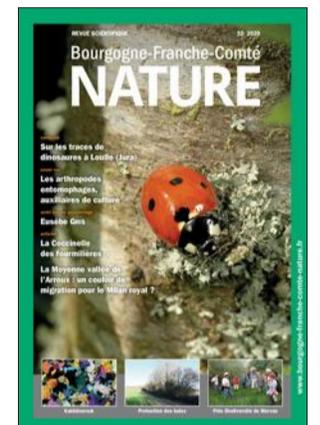
DIJON (21) Un parcours végétal

Découvrez le nouveau parcours végétal dédié aux plantes comestibles et aux cépages, au Jardin botanique des saveurs et des cépages, des origines à demain, de la ville de Dijon. Ce parcours vous guide pour mieux comprendre et mieux choisir ce que vous mettez dans votre assiette... Et dans votre verre !

CRÉDITS

Coordination : Daniel Sirugue, rédacteur en chef de Bourgogne Franche-Comté Nature et conseiller scientifique au Parc naturel régional du Morvan.
Illustration : Daniel Alexandre.
Rédaction : François Dehondt.

POUR EN SAVOIR PLUS



■ Une revue

Découvrez un article paru dans le n° 32 de la revue *Bourgogne Franche-Comté Nature* qui dresse un état des lieux de la protection réglementaire des insectes.

■ Mini-glossaire

Groupe taxonomique : ensemble d'espèces pouvant être regroupées selon la classification scientifique (groupe des lépidoptères pour les papillons, par exemple).

UICN : Union internationale pour la conservation de la nature.